

# Attitudes envers l'enseignement et l'apprentissage du français cadien en Louisiane

Sylvie Dubois

Volume 23, numéro 3, 1997

L'éducation en français auprès de groupes minoritaires à travers le monde

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031958ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031958ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubois, S. (1997). Attitudes envers l'enseignement et l'apprentissage du français cadien en Louisiane. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3), 699–715.  
<https://doi.org/10.7202/031958ar>

Résumé de l'article

Cette étude porte sur les attitudes linguistiques envers l'enseignement et l'apprentissage du français cadien en Louisiane. Après avoir décrit sa méthodologie de recherche, l'auteur expose les résultats les plus significatifs au regard des perceptions des répondants (considérés selon l'âge, l'origine et le lieu de résidence) vis-à-vis de la qualité et du statut du français cadien ainsi que de l'enseignement et de l'apprentissage de différentes variétés de français (variété apprise à l'école, le français cadien, le français créole). Les résultats permettent de caractériser l'identité culturelle et linguistique cadienne et le degré de stabilité sociolinguistique du français cadien.

# Attitudes envers l'enseignement et l'apprentissage du français cadien en Louisiane

Sylvie Dubois  
Professeure

Louisiana State University

**Résumé** – Cette étude porte sur les attitudes linguistiques envers l'enseignement et l'apprentissage du français cadien en Louisiane. Après avoir décrit sa méthodologie de recherche, l'autrice expose les résultats les plus significatifs au regard des perceptions des répondants (considérés selon l'âge, l'origine et le lieu de résidence) vis-à-vis de la qualité et du statut du français cadien ainsi que de l'enseignement et de l'apprentissage de différentes variétés de français (variété apprise à l'école, le français cadien, le français créole). Les résultats permettent de caractériser l'identité culturelle et linguistique cadienne et le degré de stabilité sociolinguistique du français cadien.

## *Introduction*

Cette étude porte sur les attitudes linguistiques envers l'enseignement et l'apprentissage du français cadien en Louisiane; elle traite de l'habileté linguistique en cadien par rapport à la possession d'ancêtres cadiens, et ce, en référence à l'indice sociolinguistique HLA (habiletés linguistiques et antécédents; en anglais, *Linguistic Ability and Background Index* ou LAB). Nous présentons un bref historique de la communauté cadienne en Louisiane, dont le récent mouvement vise à promouvoir l'héritage francophone et l'usage réel du français cadien. À la suite de la description de la méthodologie adoptée et de la base de données, nous exposons les résultats les plus significatifs de notre recherche qui mettent au jour les perceptions des répondants vis-à-vis de la qualité et du statut du français cadien ainsi que de l'enseignement et de l'apprentissage de différentes variétés de français (variété apprise à l'école, le français cadien, le français créole). Les tendances signalées par les résultats nous permettent de caractériser l'identité culturelle et linguistique cadienne et le degré de stabilité sociolinguistique du français cadien.

### *Survivance historique de la communauté cadienne en Louisiane*

De 1764 à 1786, des milliers d'Acadiens exilés de la Nouvelle-Écosse se sont installés au sud de la Louisiane (Brasseaux, 1992). La majorité d'entre eux ont peuplé les régions intérieures les plus isolées de la colonie: la rive ouest du Mississippi et le poste de traite Attakapas. Pendant la Révolution américaine, de nombreux colons anglophones ont également trouvé refuge en Louisiane. Bien que cette population anglophone ait augmenté significativement après l'achat, en 1803, de la Louisiane par les États-Unis, la communauté cadienne a conservé son identité ethnique (Dormon, 1983) et ses membres ont développé des réseaux familiaux et communautaires plus ou moins fermés (Waddell, 1979).

Les Cadiens étaient distincts des Anglo-Américains dans différents domaines: leur religion (catholique), leur langue (français cadien), leur cuisine (cuisine acadienne adaptée à l'environnement louisianais: poisson, fruits de mer, gibier, etc.), et leurs passe-temps («fais do do», etc.). Les Cadiens étaient également isolés de la culture anglo-américaine en raison de leur «manque relatif de pouvoir politicoéconomique» (Dormon, 1983). Bien qu'une petite élite composée de riches propriétaires terriens, de propriétaires d'esclaves et de planteurs/marchands ait réussi à s'imposer – Dormon nomme cette minorité «acadienne authentique» –, la majorité des Cadiens étaient «de petits fermiers vivant dans les bayous ou la prairie, des pêcheurs, des crevettiers et des éleveurs d'huîtres de la zone côtière». Inévitablement, leur revenus modestes combinés avec leurs coutumes particulières (étrangères et déroutantes aux yeux des personnes de l'extérieur) ont été liés à un statut inférieur. «En plus d'être associée à leurs différences linguistique, religieuse et autres, l'identité «cadienne» était reliée à d'autres caractéristiques telles la pauvreté, l'insularité, l'illettrisme, l'infériorité sociale [et] l'absence de culture» (*Ibid.*, p. 240). Les Cadiens étaient aussi décrits comme paresseux, sans ambition, dotés d'un esprit de clan et simples d'esprit.

Les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation au début du XX<sup>e</sup> siècle (Brasseaux, 1987; Dormon, 1983; Newton, 1929; Smith 1992) ont métamorphosé la communauté cadienne jusque-là homogène. Des facteurs aussi variés que la construction de voies ferrées, vers 1880, le commerce fluvial par bateaux à vapeur sur les bayous, la première et la deuxième guerres mondiales, l'expansion des industries pétrolières au Texas et en Louisiane, la construction d'un réseau routier inauguré par le gouverneur Huey Long, l'article 27 de la Constitution de 1916, qui a rendu l'école obligatoire dans l'État, et le programme d'électrification des campagnes dirigé par le gouvernement fédéral ont affecté la communauté. Ces développements ont permis aux Cadiens d'échapper à leur pauvreté, de trouver des emplois mieux rémunérés et à leurs enfants de bénéficier d'avantages scolaires.

Ces progrès économiques et sociaux, en parallèle avec la Loi de 1921, qui établit l'anglais comme la seule langue officielle en Louisiane (reléguant ainsi le français cadien à un statut de langue «hors-la-loi» et transformant le système scolaire et les activités

religieuses du français à l'anglais (Brown, 1993), ont favorisé l'assimilation des Cadiens dans la culture anglo-dominante et ont eu des conséquences négatives quant à la vitalité de la langue cadienne. Les réseaux relativement stables que constituaient les communautés linguistiques cadiennes ont commencé à changer. Inexorablement, l'anglais a remplacé le français, même à la maison, parce qu'il devenait de moins en moins avantageux d'utiliser et de préserver le français. De plus, les Cadiens ont commencé à percevoir le français comme un sévère handicap à tout progrès socioéconomique, l'anglais étant dominant dans le domaine de la politique et du commerce. Enfin, pour de nombreux Cadiens, passer du français cadien à l'anglais a été un moyen d'atténuer la stigmatisation traditionnelle dont eux-mêmes et leurs enfants étaient les victimes.

### *La promotion de l'héritage francophone*

Vers la fin des années soixante, une série de lois ayant pour but de préserver la langue française en Louisiane a préparé le terrain à la création du CODOFIL (Council for the Development of French in Louisiana). Presque simultanément, un certain nombre d'activistes, convaincus de l'importance du français en Louisiane et de la propagation de la culture cadienne, ont fondé une série d'organisations, chacune d'elles se centrant sur un aspect précis de la préservation de cet héritage. À la suite de l'obtention d'une aide financière de la communauté francophone internationale (France, Belgique, Québec), le CODOFIL a instauré de nombreux programmes d'échange et réinstallé l'enseignement du français, en particulier dans les régions du Sud-Est et du Sud-Ouest de la Louisiane. On a choisi le français standard comme langue d'enseignement et on a justifié ce choix en évoquant la nécessité de comprendre la variété «internationale» de français parlée et d'être compris par la communauté francophone en général.

L'enseignement du français standard a eu deux conséquences importantes. Premièrement, un nombre élevé de jeunes unilingues anglais, pour la plupart d'origine cadienne, ont appris le français standard comme langue seconde<sup>1</sup>. Deuxièmement, plusieurs Cadiens insultés ont réagi fortement contre le choix du français standard à titre de langue d'enseignement. L'usage du français standard impliquait, selon eux, que leur langue ne méritait pas d'être enseignée et qu'elle n'était qu'un jargon inintelligible à l'extérieur de la communauté. Afin de contrer cette réaction dans la population cadienne, le CODOFIL a commencé à offrir des programmes d'immersion en français cadien, vers les années quatre-vingt-dix, dans quelques écoles primaires (voir Ancelet 1988 pour une description exhaustive de l'enseignement du français en Louisiane).

Les initiatives prises par le CODOFIL et par d'autres lobbyistes ont certainement contribué à l'émergence de ce que les chercheurs ont nommé la renaissance cadienne, dont a résulté une nouvelle attitude positive devant l'héritage culturel fran-

çais. Cependant, l'influence de la politique du CODOFIL quant à la revitalisation de la culture cadienne est impossible à déterminer. On sait que la création du CODOFIL a été la continuité d'un mouvement de renaissance politique qui a bénéficié, malgré tout, d'une visibilité bien plus grande sur le plan sociolinguistique. Comme le remarque Ancelet, certains leaders politiques étaient considérés comme des «emblèmes rayonnants de la renaissance culturelle cadienne», tel Dudley LaBlanc, «un champion de l'ethnicité acadienne depuis les années soixante qui a utilisé le bicentenaire de 1955 de l'exil acadien comme point de ralliement pour la revitalisation de l'ethnicité entre Cadiens» (Ancelet, 1988, p. 345). Les exhortations de ce groupe ont touché seulement une corde sensible auprès de «l'élite» cadienne et leurs propos «atteignirent difficilement la population» (*Idem*).

Aujourd'hui, plusieurs chercheurs prétendent que le français cadien est devenu une variété de français dont on est fier (Brown, 1993; Condon et Pittman, 1992; Esman, 1985), que les jeunes apprennent davantage le français (Henry, 1990), que le français cadien écrit est en pleine revitalité grâce à plusieurs auteurs cadiens qui le choisissent comme médium et que la production de manuels d'apprentissage, de dictionnaires et de grammaires est en hausse (Abshire et Barry, 1979; Daigle, 1984; Faulk, 1977; Landreneau, 1989; Whatley et Jannisse, 1978).

Afin de constater la renaissance culturelle francophone, il suffit de feuilleter des brochures touristiques (dans lesquelles chaque restaurant sert la nourriture cadienne authentique; chaque ville cadienne est la colonie originelle) et de remarquer le nouveau discours «politiquement correct» à propos de l'identité cadienne. À titre d'exemple, les plaisanteries cadiennes *Thibodeaux et Boudreaux*, mettant en scène deux individus, Boudreaux et Thibodeaux (noms de famille très répandus en Louisiane) qui agissent d'une manière illogique ou étrange, ont changé considérablement<sup>2</sup>. Ce type de plaisanteries cadiennes est désormais moins amusant du fait que l'identité cadienne s'applique à presque tout le monde.

La renaissance de la culture cadienne a été empiriquement confirmée par nos études (Dubois, 1995; Dubois et Melançon, 1997; Dubois, Margot, Melançon et Veler, 1995a; Dubois, Gautreaux, Melançon et Veler, 1995b). De nombreux locuteurs qui ont seulement une compétence passive de la langue s'identifient comme Cadiens. D'autres déclarent appartenir à cette communauté en raison de leur généalogie ou de leur héritage culturel bien qu'ils ne parlent pas français. Certains individus, qui déclarent que toute personne vivant dans le Sud de la Louisiane est cadienne dans une certaine mesure, s'identifient eux-mêmes comme Cadiens bien qu'ils n'aient aucun ancêtre cadien ni aucune connaissance du français cadien. Plusieurs personnes fondent la définition de la communauté cadienne sur une certaine attitude envers la vie (le cadien est «la joie de vivre») ou, d'une manière plus humoristique, sur des qualités culinaires (un véritable Cadien est quelqu'un qui peut regarder un champ de riz et vous dire la quantité de gumbo qu'il produira). Il est aujourd'hui à la mode d'être cadien.

### *L'usage du français cadien*

De nombreuses personnes déclarent que la réalité linguistique et la vie quotidienne des Cadiens n'ont aucun lien avec le discours purement symbolique de la renaissance culturelle tenu par l'élite (Landry, Allard et Henry, 1996; Leblanc, 1994; Waddel, 1979). Ils soutiennent que le déclin du français cadien est inévitable en raison du degré considérable d'assimilation sociolinguistique déjà atteint. Bien que le français soit la langue maternelle des plus âgés, la plupart de leurs enfants ne l'utilisent jamais. Certains jeunes adultes et adolescents ont quelques connaissances du cadien comme langue seconde, mais la majorité d'entre eux ont appris le français standard enseigné à l'école plutôt que le français cadien et restreignent son usage en classe seulement.

En 1990, les chiffres du Bureau du recensement des États-Unis montrent que, sur une population totale en Louisiane de 3 494 359 individus, seulement 261 678 personnes déclarent parler français à la maison: 87 % d'entre eux indiquent utiliser le français en général. Cependant, la manière dont la question relative à la langue était formulée ne permet pas de faire de distinction entre les différents degrés d'habileté linguistique en français cadien, sa fréquence d'utilisation et le type de français parlé à la maison (français cadien, français créole, français standard ou autre).

Plusieurs facteurs expliquent le nombre élevé de répondants, 227 755, qui ont indiqué parler français en général comparativement au nombre peu élevé de personnes qui ont répondu parler français cadien (27 613) ou français créole<sup>3</sup> (6 310): 1) la formulation vague de la question; 2) le terme français cadien est relativement nouveau, les locuteurs cadiens et créoles âgés de plus de 40 ans disent parler français et non français cadien ou français créole; 3) l'appellation français cadien est toujours stigmatisée pour une certaine partie de la population; 4) le contrôle des réponses exercé par les enquêteurs. On peut poser comme hypothèse que le nombre de personnes ayant une connaissance (impossible à déterminer) du français cadien est plus élevé que ne l'indique le recensement (27 613). Par contre, le nombre réel de locuteurs qui parlent couramment français cadien, un indice essentiel du maintien ou de l'attrition d'une langue, est impossible à déterminer. Selon nous, cette population de locuteurs qui parlent un français cadien parfait est nettement en deçà du nombre (227 755) cité par le Bureau de recensement.

Malgré le manque de données significatives quant à l'usage des variétés de français en Louisiane, les résultats du recensement indiquent une tendance particulièrement forte concernant la composition ethnique des communautés linguistiques francophones. En fait, 94 % des répondants qui déclarent parler français cadien sont d'origine caucasienne; 89 % de ceux qui indiquent parler français créole sont d'origine africaine-américaine. Le nombre de locuteurs caucasiens qui parlent créole et de locuteurs africain-américains qui parlent cadien est extrêmement faible.

### *Hypothèses*

Plusieurs chercheurs ont établi que les attitudes linguistiques des membres d'une communauté aident à comprendre l'évolution et le maintien d'une langue dans un environnement bilingue (Bourhis, 1982; Giles, Bourhis et Taylor, 1977; Landry et Allard, 1990, 1994). Nous proposons d'examiner le comportement linguistique des membres de la communauté cadienne en utilisant une procédure méthodologique qui permet de prendre en compte l'usage réel du français cadien.

Nous avons posé comme première hypothèse que certaines forces socioculturelles influencent les attitudes des répondants qui composent notre échantillon et que certaines contraintes sociodémographiques et économiques affectent leur comportement et l'usage qu'ils font de la langue. Déterminer quelles sont ces forces socioculturelles permettra d'établir s'il y a bel et bien un renouveau culturel. Un tel essor devrait se traduire par des attitudes moins négatives qu'autrefois envers le cadien et par une profonde volonté de conserver la culture cadienne. Déterminer quelles sont les contraintes socioéconomiques et démographiques des Louisianais habitant des communautés dites cadiennes permettra de vérifier si l'usage du cadien est ou non en perte de vitesse. Faute d'espace, nous discuterons seulement des contraintes socioculturelles. Néanmoins, nous mentionnerons qu'on ne peut savoir si un éventuel renouveau culturel irait de pair avec un renouveau linguistique, c'est-à-dire avec une augmentation du nombre de locuteurs faisant usage du français cadien. Seule l'étude de l'ensemble des contraintes peut fournir des indices significatifs.

À cause de l'instabilité de la situation sociolinguistique du cadien, plusieurs chercheurs prétendent qu'on ne discerne aucune tendance significative parmi toutes les attitudes des Louisianais, à l'exception d'une insécurité linguistique généralisée. L'insécurité et l'instabilité linguistiques entraîneraient un nivellement non seulement au niveau des attitudes, mais également au niveau social (absence de segmentation sociale). Nous posons comme deuxième hypothèse générale que les différents degrés d'habileté linguistique des Cadiens résultant des contraintes socioéconomiques et démographiques combinés à l'instabilité socioculturelle (absence ou présence d'un renouveau culturel) ont provoqué une segmentation sociolinguistique de la communauté cadienne plutôt qu'un nivellement. La nouvelle répartition socioculturelle de la communauté cadienne est une stratification multidimensionnelle précise et perceptible. Encore reste-t-il à déterminer à quoi elle ressemble et comment on peut l'opérationnaliser.

### *Méthodologie*

Un nombre total de 929 répondants, répartis selon l'âge et le sexe et appartenant à quatre communautés cadiennes, ont répondu à notre questionnaire. La méthodologie adoptée pour l'étude des attitudes linguistiques vise à opérationnaliser

le degré d'habileté linguistique et le type d'antécédents culturels puisque ces facteurs peuvent caractériser la stratification multidimensionnelle de la communauté cadienne (pour plus de détails concernant la méthodologie et les outils d'analyse, voir Dubois, 1995; Dubois *et al.*, 1995*a*, 1995*b*; Dubois et Melançon, 1997). L'aspect le plus important de ce travail est d'aboutir à l'élaboration d'un indice mesurant le degré d'habileté linguistique en français cadien.

Les personnes interrogées ont elles-mêmes déterminé leur propre connaissance linguistique sur une échelle de dix tâches de communication. Les schémas qui ont clairement et systématiquement émergé de l'analyse des données indiquent quatre niveaux de compétence: 1) La personne interrogée a coché les dix cases et/ou a déclaré à l'intervieweur qu'elle était capable de faire les dix tâches en français cadien (individus parlant couramment le français cadien); 2) la personne a coché ou indiqué avoir des compétences dans seulement les sept premiers domaines (personnes ayant une connaissance incomplète du français cadien ou un semi-locuteur); 3) la personne a indiqué avoir des compétences dans seulement les quatre ou cinq premiers domaines (un locuteur passif); 4) la personne n'a coché aucune case et a indiqué n'avoir aucune connaissance du français cadien.

Ainsi, dans cette étude, un locuteur cadien passif est quelqu'un qui peut compter jusqu'à dix, nommer les jours de la semaine, le mois de l'année et donner certaines informations ou produire des expressions liées à lui-même, à la famille, au travail (les variétés de poisson, par exemple), alors qu'un semi-locuteur peut, en plus de tout cela, utiliser la langue et le vocabulaire approprié dans différentes situations d'interaction culturelle, tout en ne se sentant pas suffisamment qualifié pour pouvoir aborder des thèmes tels les loisirs (*hobbies*), le travail, les études, les événements futurs, et discuter de sujets abstraits avec une personne qui parle couramment la langue.

Sur la page de garde du questionnaire, on a demandé au répondant s'il avait ou avait eu ou non des ancêtres cadiens (parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.), ceci sans prendre en compte sa connaissance linguistique. Cette catégorisation nous permet de mieux distinguer les locuteurs unilingues en anglais ayant des ancêtres cadiens de ceux qui n'en ont pas.

Les résultats des premières analyses, tout comme l'expérience dans le domaine, nous ont amenée à la conclusion que le degré de compétence linguistique et les origines culturelles constituent les deux dimensions descriptives les plus importantes des communautés cadiennes observées. Par conséquent, ces deux indices ont été combinés afin de former un indice prédictif HLA (habileté linguistique et antécédents). Cet indice a ensuite été ajouté à la base de données comme un facteur indépendant. Le recours à cette catégorisation a permis d'obtenir une image beaucoup plus détaillée et quasi exhaustive de la situation sociolinguistique de cette variété de langue. Les différences les plus évidentes entre les divers niveaux, issues de l'analyse des données, ont mené aux classifications multidimensionnelles suivantes:



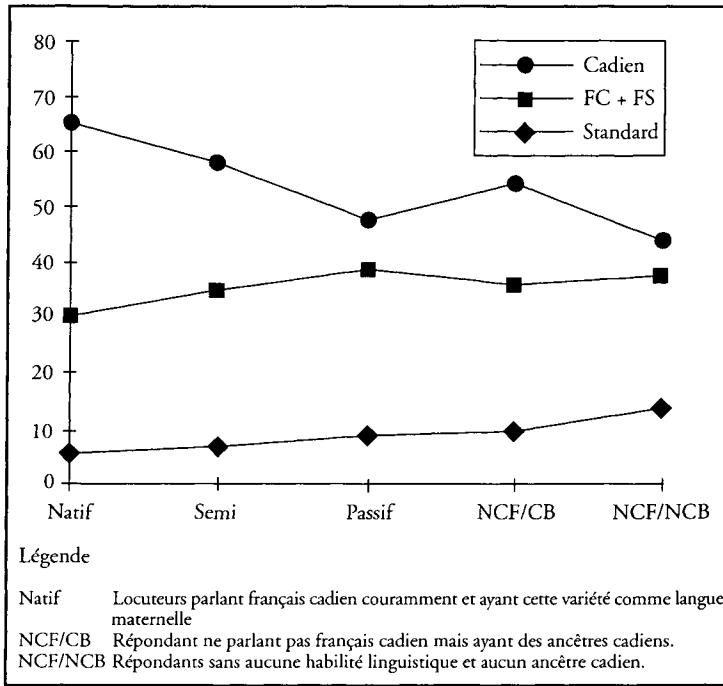
- 1) locuteurs parlant couramment le français cadien;
- 2) semi-locuteurs ayant une connaissance moyenne du français cadien;
- 3) locuteurs passifs vis-à-vis du français cadien;
- 4) individus ayant des origines cadiennes mais aucune connaissance du français cadien (CB/NCF);
- 5) individus n'ayant ni origine cadienne ni connaissance du français cadien (NCB/NCF).

### *Attitudes envers l'enseignement et l'apprentissage du français cadien*

Pour le traitement des données fournies par notre échantillon (929 répondants), nous avons utilisé le logiciel de statistique StatView 4 qui exécute des analyses de régression multiple et des tableaux croisés à deux et trois variables. Dans cette section, nous présentons les facteurs significatifs ( $p > 0,0001$ ) aux questions portant sur les attitudes linguistiques envers les variétés de français en Louisiane, leur enseignement et leur apprentissage. Nous soulignons que les totaux de chaque tableau incluent les non-réponses pour chaque groupe de répondants.

Le français cadien comme meilleure variété de français en Louisiane reçoit le plus haut taux de réponses (56 %), alors qu'une minorité d'individus (7 %) choisit le français standard. Le choix du français cadien et du français standard (34 %) se situe au centre du continuum. Le graphique 1 illustre que chaque groupe de répondants suit la tendance et que les différences d'attitudes sont influencées par l'indice HLA: les locuteurs qui parlent français cadien couramment montrent une forte préférence pour cette variété et une plus grande proportion – quoiqu'il s'agisse d'une petite minorité – d'individus sans ancêtre cadien/français cadien préfèrent le français standard.

Inversement, le français standard est désigné comme la variété non préférable en Louisiane par un plus grand nombre d'individus (42 %), suivi du français créole (27 %) et du français cadien (8 %). Le tableau 1 montre que les jeunes répondants à l'intérieur de chaque groupe de l'indice HLA jugent le français standard le plus négativement. Les plus âgés, les locuteurs passifs et les Cadiens sans habileté linguistique jugent le français créole plus sévèrement que le français standard. Il y a également plus d'individus âgés qui jugent le français cadien comme la variété la moins préférable, mais cette tendance est proche de 10 % à l'exception du groupe sans ancêtre cadien/français cadien. Néanmoins, cette tendance suit le modèle général issu de l'indice HLA: les locuteurs qui parlent couramment le français cadien ont les attitudes les plus négatives envers le français standard et une attitude très positive envers le français cadien, alors que les individus sans ancêtre cadien/français cadien ont des attitudes positives nettement plus prononcées envers le français standard; les attitudes des autres groupes de l'index HLA se situent au milieu.

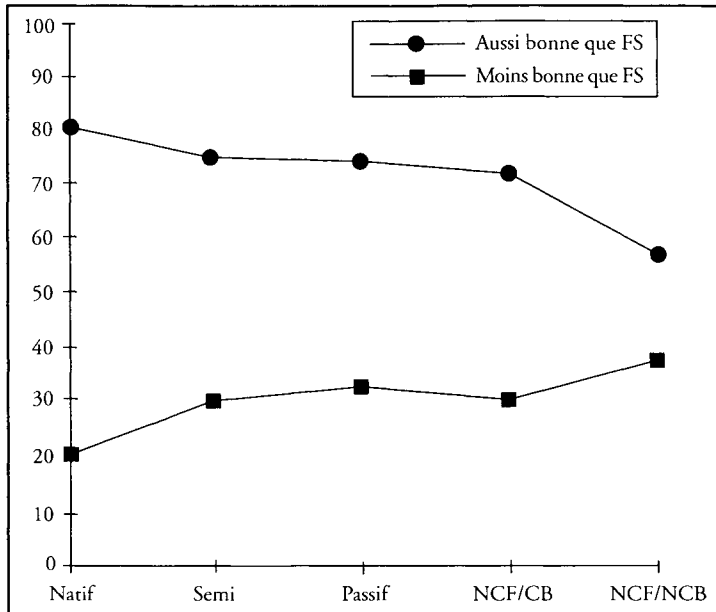


Graphique 1 – Le meilleur français en Louisiane selon l'indice HLA (%)

Tableau 1

La variété de français la moins acceptable selon l'indice HLA et l'âge ( $p = 0,0001$ )

| Indice LAB + âge   | Cadien |    | Créole |    | Standard |    | Total |
|--------------------|--------|----|--------|----|----------|----|-------|
|                    | N      | %  | N      | %  | N        | %  |       |
| Natif 20-39        | 1      | 2  | 7      | 12 | 38       | 65 | 59    |
| Natif 40-59        | 7      | 6  | 34     | 28 | 58       | 47 | 123   |
| Natif 60 et plus   | 10     | 9  | 37     | 32 | 39       | 34 | 116   |
| Semi 20-39         | 0      | 0  | 8      | 22 | 20       | 56 | 36    |
| Semi 40-59         | 9      | 15 | 13     | 20 | 25       | 42 | 59    |
| Semi 60 et plus    | 3      | 9  | 9      | 27 | 13       | 39 | 33    |
| Passif 20-39       | 3      | 5  | 20     | 31 | 32       | 50 | 64    |
| Passif 40-59       | 1      | 3  | 9      | 30 | 16       | 53 | 30    |
| Passif 60 et plus  | 2      | 8  | 11     | 46 | 4        | 17 | 24    |
| NCF/CB 20-39       | 9      | 8  | 33     | 28 | 59       | 50 | 117   |
| NCF/CB 40-59       | 4      | 4  | 25     | 27 | 39       | 42 | 92    |
| NCF/CB 60 et plus  | 3      | 10 | 9      | 31 | 3        | 10 | 29    |
| NCF/NCB 20-39      | 5      | 10 | 16     | 32 | 22       | 44 | 50    |
| NCF/NCB 40-59      | 4      | 10 | 11     | 26 | 11       | 26 | 40    |
| NCF/NCB 60 et plus | 12     | 21 | 12     | 21 | 12       | 21 | 57    |



**Graphique 2 – La qualité du français cadien selon l'indice HLA (%)**

Un fort pourcentage de répondants (67 %) considèrent la qualité du français cadien égale à celle du français standard, mais 26 % d'entre eux jugent le français cadien de qualité inférieure, et 4 % l'évalue encore plus sévèrement et le qualifie de langue déformée, dégradée, etc. Le graphique 2 illustre le jugement majoritairement favorable envers le français cadien chez tous les groupes de l'indice HLA. On remarque également une progression régulière des réponses positives à partir du groupe de locuteurs d'origine française («natifs») avec 78 %, en passant par les groupes intermédiaires avec 64%, jusqu'au groupe d'individus sans ancêtre cadien/français cadien avec 54 %.

Une tendance complexe résulte des réponses aux questions «Les jeunes doivent-ils apprendre le français» et «quelle variété de français les jeunes doivent-ils apprendre?» (Should all young people learn to speak French in Louisiana. If so, what kind of French should young people learn?) Le tableau 2 montre que les répondants sont fortement d'accord avec l'enseignement du français en Louisiane. Les hommes tendent à choisir le français cadien plus que les femmes, à l'exception des locuteurs qui parlent cette langue couramment. Quant aux femmes, elles indiquent que les deux variétés, français cadien et français standard, doivent être enseignées, une tendance qui se maintient dans tous les groupes de l'index HLA. Le tableau montre également que les répondants ayant une habileté linguistique parfaite en français cadien préfèrent l'enseignement de leur variété, alors que les autres groupes du HLA choisissent le français cadien et le français standard. Le groupe sans ancêtre cadien/français cadien indique également une préférence, quoiqu'il s'agisse encore d'une minorité, pour le français standard.

**Tableau 2**  
**La variété de français que les jeunes doivent apprendre en Louisiane**  
**selon l'indice HLA et le sexe ( $p > 0,0001$ )**

| Indice LAB + âge            | Cadien     |           | Cadien + standard |           | Standard  |           | Total      |
|-----------------------------|------------|-----------|-------------------|-----------|-----------|-----------|------------|
|                             | N          | %         | N                 | %         | N         | %         |            |
| Natifs hommes               | 67         | 44        | 60                | <b>40</b> | 16        | 11        | 151        |
| Natifs femmes               | 66         | 45        | 62                | <b>42</b> | 12        | 8         | 147        |
| <b>Total natifs</b>         | <b>133</b> | <b>45</b> | <b>122</b>        | <b>41</b> | <b>28</b> | <b>9</b>  | <b>298</b> |
| Semi hommes                 | 22         | <b>40</b> | 22                | <b>40</b> | 3         | 5         | 55         |
| Semi femmes                 | 18         | 28        | 44                | <b>60</b> | 10        | 14        | 73         |
| <b>Total semi locuteurs</b> | <b>40</b>  | <b>31</b> | <b>66</b>         | <b>52</b> | <b>13</b> | <b>10</b> | <b>128</b> |
| Passifs hommes              | 16         | <b>29</b> | 30                | <b>55</b> | 6         | 11        | 55         |
| Passifs femmes              | 17         | 27        | 35                | <b>56</b> | 8         | 13        | 63         |
| <b>Total passifs</b>        | <b>33</b>  | <b>28</b> | <b>65</b>         | <b>55</b> | <b>14</b> | <b>12</b> | <b>118</b> |
| NCF/CB hommes               | 45         | <b>44</b> | 28                | <b>27</b> | 10        | 10        | 103        |
| NCF/CB femmes               | 44         | 33        | 63                | <b>47</b> | 17        | 13        | 135        |
| <b>Total NCF/CB</b>         | <b>89</b>  | <b>37</b> | <b>91</b>         | <b>38</b> | <b>27</b> | <b>11</b> | <b>238</b> |
| NCF/NCB hommes              | 17         | <b>28</b> | 16                | <b>27</b> | 12        | 20        | 60         |
| NCF/NCB femmes              | 18         | 21        | 39                | <b>45</b> | 14        | 16        | 87         |
| <b>Total NCF/NCB</b>        | <b>35</b>  | <b>24</b> | <b>55</b>         | <b>37</b> | <b>26</b> | <b>18</b> | <b>147</b> |

Le tableau 3 présente les résultats obtenus à la question «Voudriez-vous apprendre à parler le français cadien, le français standard (français enseigné à l'école) ou le français créole?» (Would you like to learn to speak Cajun French, standard French, or Creole French?) Une majorité de répondants de chaque groupe de l'indice HLA pour lequel la question s'applique (ceux qui ne parlent pas couramment français cadien) aimeraient apprendre le français cadien, même le groupe sans ancêtre cadien/français cadien (63 %).

En ce qui concerne le français standard, moins de la moitié des répondants dans chaque groupe de l'indice HLA ont répondu favorablement. Le nombre de réponses positives est encore moins élevé pour le français créole, bien qu'il soit relativement haut (30-40 %). La tendance français cadien > français standard > français créole se révèle valide dans tous les groupes de l'indice HLA.

Une autre tendance intéressante émerge du tableau 3. Un taux très élevé de locuteurs qui parlent couramment français cadien (90 %) ont répondu que cette question ne s'appliquait pas puisqu'ils le parlent déjà. Cependant, ces mêmes individus prétendent connaître également le français créole (16 %), le français standard (11 %) et les deux variétés (3 %). Il y a donc une proportion de locuteurs cadiens (25 %) qui ont un répertoire linguistique impressionnant (ils se disent trilingues: anglais, français cadien, français créole/standard) ou qui font peu de distinctions entre ces variétés de français ou encore qui surestiment leur habileté linguistique en français créole ou standard.

**Tableau 3**  
**Enseignement du français en Louisiane selon l'indice HLA ( $p > 0,0001$ )**

| Indice LAB | Cadien |    |     |    |     |    | Total |
|------------|--------|----|-----|----|-----|----|-------|
|            | Oui    |    | Non |    | N/A |    |       |
|            | N      | %  | N   | %  | N   | %  |       |
| Natif      | 22     | 76 | 5   | 17 | 269 | 90 | 298   |
| Semi       | 45     | 71 | 17  | 27 | 65  | 51 | 128   |
| Passif     | 47     | 92 | 4   | 8  | 67  | 57 | 118   |
| NCF/CB     | 168    | 80 | 41  | 20 | 28  | 12 | 238   |
| NCF/NCB    | 85     | 63 | 51  | 38 | 11  | 8  | 147   |

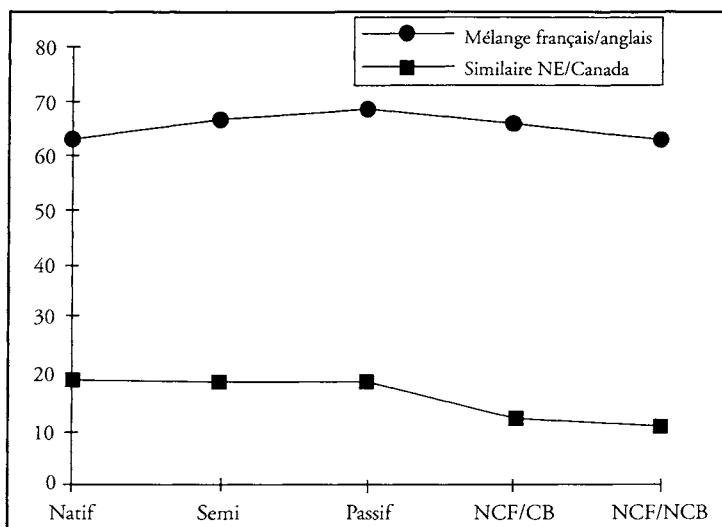
| Indice LAB | Standard |    |     |    |     |    | Total |
|------------|----------|----|-----|----|-----|----|-------|
|            | Oui      |    | Non |    | N/A |    |       |
|            | N        | %  | N   | %  | N   | %  |       |
| Natif      | 126      | 48 | 137 | 52 | 34  | 11 | 298   |
| Semi       | 56       | 46 | 66  | 54 | 5   | 4  | 128   |
| Passif     | 57       | 54 | 48  | 45 | 12  | 10 | 118   |
| NCF/CB     | 109      | 47 | 123 | 53 | 6   | 3  | 238   |
| NCF/NCB    | 54       | 38 | 84  | 60 | 6   | 4  | 147   |

| Indice LAB | Créole |    |     |    |     |    | Total |
|------------|--------|----|-----|----|-----|----|-------|
|            | Oui    |    | Non |    | N/A |    |       |
|            | N      | %  | N   | %  | N   | %  |       |
| Natif      | 90     | 36 | 156 | 63 | 49  | 16 | 298   |
| Semi       | 47     | 37 | 71  | 60 | 9   | 7  | 128   |
| Passif     | 42     | 39 | 65  | 60 | 9   | 8  | 118   |
| NCF/CB     | 84     | 36 | 150 | 64 | 3   | 1  | 238   |
| NCF/NCF    | 39     | 27 | 104 | 71 | 1   | 7  | 147   |

Une autre tendance surprenante ressort du tableau 3. On y observe qu'une proportion élevée (plus de 50 %) de semi-locuteurs et de locuteurs passifs disent connaître le français cadien suffisamment. Cette tendance à surestimer leur habileté linguistique est plus évidente chez les individus plus âgés. Par exemple, le pourcentage de locuteurs passifs qui ont répondu connaître déjà le cadien est constitué de 63 % des individus de plus de 60 ans, de 78 % des individus âgés de 40 à 59 ans et de seulement 45 % des individus de moins de 39 ans. Ces résultats suggèrent que les attitudes des semi-locuteurs et des locuteurs passifs, en particulier des locuteurs de plus de 40 ans, auront des conséquences quant à la transmission du français cadien, même si ces répondants n'ont pas nécessairement répondu non à la question.

Près des deux tiers des répondants dans chaque groupe de l'indice LAB, incluant plus de femmes que d'hommes, considèrent le français cadien comme un mélange de français, d'anglais et de créole (voir l'étude de l'usage de l'emprunt en français cadien par Dubois et Sankoff, 1997). Néanmoins, le graphique 3 montre que la faible proportion d'individus conscients du lien entre le français cadien et le français acadien de la Nouvelle-Écosse est associée à l'habileté linguistique mesurée par l'indice HLA.



Graphique 3 – Le statut du français cadien selon l'indice HLA (%)

Les données du tableau 4 indiquent que la majorité des répondants de chaque région identifient leur propre paroisse comme étant représentative de l'usage du français cadien le plus authentique. Cependant, dans le cas de Marksville (Avoyelles) et Thibodaux (Lafourche), un grand nombre d'individus ont désigné Lafayette, alors que cette tendance est faible chez les répondants d'Eunice (St.Landry) et d'Abbeville (Vermilion). Ce sont les habitants des communautés les plus éloignées qui considèrent Lafayette comme le berceau du français cadien; les habitants des régions avoisinantes ne partagent aucunement cette impression.

Tableau 4  
Le français cadien le plus authentique  
selon les différentes communautés cadiennes ( $p > 0,0001$ )

| Paroisses | Eunice |    | Marksville |    | Abbeville |    | Thibodaux |    | Total |
|-----------|--------|----|------------|----|-----------|----|-----------|----|-------|
|           | N      | %  | N          | %  | N         | %  | N         | %  |       |
| Louisiane |        |    |            |    |           |    |           |    |       |
| St.Landry | 125    | 58 | 8          | 4  | 6         | 3  | 12        | 6  | 151   |
| Avoyelles | 0      | 0  | 72         | 36 | 0         | 0  | 2         | 1  | 74    |
| Vermilion | 8      | 4  | 10         | 5  | 103       | 60 | 8         | 4  | 129   |
| Lafourche | 4      | 2  | 17         | 8  | 11        | 6  | 78        | 36 | 110   |
| Lafayette | 21     | 10 | 63         | 31 | 10        | 6  | 72        | 33 | 166   |

### Discussion

En dépit de la situation linguistique instable du français cadien, les résidents des paroisses à l'étude ont des attitudes homogènes largement influencées par l'habileté linguistique en français cadien et par la possession d'ancêtres cadiens. Plusieurs tendan-

ces significatives ont été révélées. Nos résultats confirment que l'indice HLA est une importante mesure de la diversité multidimensionnelle à l'intérieur de chaque communauté cadienne en ce qui concerne les attitudes linguistiques envers la qualité relative des variétés de français parlées en Louisiane, l'enseignement d'une variété plutôt qu'une autre et la perception du français cadien en général.

Un groupe significatif de répondants de chaque catégorie de l'index HLA et de chaque paroisse, même ceux sans ancêtre cadien/français cadien, jugent plus favorablement le français cadien que la variété apprise à l'école (français standard). Cette tendance est plus prononcée chez les plus jeunes répondants. Cette attitude plutôt positive touche même le français créole, une variété de français habituellement fortement stigmatisée. Les attitudes envers les variétés de français peuvent être représentées à l'aide du continuum suivant:

Attitude favorable → → → → Attitude défavorable

Français cadien → → français créole → → français standard

Par ailleurs, en ce qui concerne l'enseignement, les attitudes envers le français standard sont nettement plus positives, au détriment du français créole, bien que le choix du français cadien reste dominant. Ce sont les femmes qui sont les plus intéressées à apprendre le français standard au lieu du français cadien ou en même temps que celui-ci. Un continuum différent caractérise ainsi les attitudes envers l'enseignement et l'apprentissage des variétés de français:

Enseignement/apprentissage souhaité → Enseignement/apprentissage non souhaité

Français cadien → → français créole → → français standard

Nos résultats confirment les nouvelles attitudes positives envers le français cadien mentionnées par certains chercheurs. De plus, si les allégations concernant l'insécurité linguistique historique des Cadiens sont justes, nos données montrent également qu'une toute nouvelle perception positive a été transmise et acceptée, indépendamment de l'indice HLA. Cette impression positive est relativement moins forte lorsqu'il s'agit de l'enseignement du français cadien, un aspect fondamental du maintien d'une langue. Ceci suggère que les attitudes envers l'enseignement dépendent d'autres facteurs que ceux ayant trait à la qualité abstraite d'une variété de langue, et que les femmes perçoivent davantage cette distinction (tendance bien connue en sociolinguistique, voir Chambers, 1995; Labov, 1994).

La classification des répondants selon l'indice HLA illustre également que la compétence en français cadien joue un rôle important quant à l'acceptation et à la transmission de perceptions positives envers l'apprentissage du français cadien. Une part imposante des locuteurs «natifs» appuient, de manière inconditionnelle, l'enseignement du français cadien, tant au niveau pratique qu'au niveau théorique; ils sont

les porteurs du flambeau de cette nouvelle attitude positive. Néanmoins, plusieurs phénomènes indiquent que le maintien du nombre de locuteurs qui parlent français cadien couramment ne sera pas chose facile, et ce, pour les raisons suivantes:

- 1) les semi-locuteurs et des locuteurs passifs surestiment grandement leur habileté linguistique: il n'est guère probable que ces individus essaient d'obtenir un degré d'habileté supérieure puisqu'ils estiment connaître déjà le français cadien;
- 2) la perception du français cadien en tant que mélange de plusieurs langues peut poser problème: seuls les locuteurs qui parlent cette variété, et encore seulement une minorité, la relient à la variété de la Nouvelle-Écosse et, à un degré moindre, la perçoivent comme une variété distincte du français;
- 3) la continuelle crédibilité du français standard comme la langue d'instruction est la plus acceptable par plusieurs répondants.

On peut émettre l'hypothèse que, si le groupe de locuteurs natifs diminue, les attitudes positives peuvent s'atténuer. Inversement, si le nombre de ces individus se maintient ou augmente, les attitudes positives peuvent être conservées. Même si les attitudes positives envers la culture cadienne semblent avoir influencé les perceptions envers le français cadien, seule sa connaissance fonctionnelle est un facteur significatif quant au discours sur une éventuelle renaissance linguistique. Notre étude montre que les jeunes cadiens désirent apprendre le français cadien plus que tout autre sous-groupe de la communauté cadienne. Encore faut-il le leur enseigner.

Nos résultats indiquent aussi qu'un changement de politique linguistique en Louisiane tel que l'enseignement du français cadien au lieu du français standard et l'apprentissage du français cadien comme langue seconde serait endossé par la communauté louisianaise, même par les gens qui n'ont aucun ancêtre cadien. Malheureusement, étant donné les priorités politiques de l'État en matière d'éducation – le sous-financement des écoles et les salaires très bas des enseignants sont des questions plus importantes que le type de langue seconde qui doit être enseigné – et la diminution constante du budget alloué au CODOFIL par l'État, l'enseignement généralisé du français cadien demeurera encore longtemps un souhait plutôt qu'un réel projet en Louisiane.

## NOTES

1. La plupart des enseignants francophones étaient d'origine étrangère (Belgique, France et Québec).
2. Voir Ancelet 1994 pour une description exhaustive des plaisanteries cadiennes.
3. Le français créole de la Louisiane, couramment appelé «Creole French» est une langue issue d'un procédé de restructuration de plusieurs variétés de français parlées par différentes populations francophones (les colons de la France, les servantes engagées [indentured servants] de différentes régions de France, les Acadiens de l'Est du Canada) pendant la colonisation de la Louisiane.



**Abstract** – This study examines attitudes towards teaching and learning Cajun French in Louisiana. Following a description of the methodology used, the author presents the most significant results regarding perceptions of respondents (who were categorized by age, origin, and residence) as related to the quality and status of Cajun French and to the teaching and learning of different varieties of French - that learned in school, Cajun French, and Creole French. The results provide a way to characterize the Cajun cultural and linguistic identity and the degree of sociolinguistic stability of Cajun French.

**Resumen** – En este trabajo se estudian las actitudes lingüísticas hacia la enseñanza y el aprendizaje del francés acadiense en la Luisiana. Después de describir la metodología empleada, la autora expone sus resultados más significativos con respecto a las percepciones de los encuestados (considerados según su edad, origen y lugar de residencia), a la calidad y la condición del francés acadiense, así como a la enseñanza y el aprendizaje de distintas variedades del francés (aprendido en la escuela, francés acadiense, francés criollo). Los resultados permiten caracterizar la identidad cultural y lingüística acadiense y el grado de estabilidad sociolingüística del francés acadiense.

**Zusammenfassung** – Dieser Artikel untersucht, wie die Bevölkerung in Louisiana dem cajun-französischen Sprachunterricht gegenüber eingestellt ist. Die Autorin beschreibt zunächst ihre Forschungsmethode und legt dann die bedeutendsten Ergebnisse dar hinsichtlich der Meinungen (nach Alter, Herkunft und Wohnort gegliedert) gegenüber der Qualität und Stellung des Cajun-Französischen sowie der verschiedenen Abarten des Französischen im Unterricht (Schulfranzösisch, Cajun-Französisch, Kreolisch). Die Ergebnisse ermöglichen es, die kulturelle und linguistische Identität der Cajun-Franzosen sowie den Grad der soziolinguistischen Stabilität des Cajun-Französischen zu bestimmen.

#### RÉFÉRENCES

- Abshire, S. et Barry, D. (1979). *Cajun French*. Lafayette: University of Southwestern Louisiana.
- Ancelet, B. (1988). A perspective on teaching the "problem language" in Louisiana. *The French Review*, 61, 345-356.
- Ancelet, B. (1994). *Cajun and Creole folktales, The French oral tradition of South Louisiana*. Jackson: University Press of Mississippi.
- Bourhis, R. (1982). Language policies and language attitudes – Le monde de la francophonie. In E. Bouchard-Ryan et H. Giles (dir.), *Attitudes towards language variation* (p. 34-62). Londres: Arnold.
- Brasseaux, C. (1987). *The founding of New Acadiana: The beginnings of Acadian life in Louisiana, 1765-1803*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Brasseaux, C. (1992). *Acadian to Cajun: Transformation of a people, 1803-1877*. Jackson: University Press of Mississippi.
- Brown, R. (1993). The social consequences of writing Louisiana French. *Language in Society*, 22, 67-101.
- Chambers, J. (1995). *Sociolinguistic theory*. Cambridge: Blackwell.
- Condon, S. et Pittman, P. (1992). *Language attitudes in South Louisiana*. Lafayette: University of Southwestern Louisiana Press.
- Daigle, J. (1984). *A dictionary of the Cajun language*. Ann Arbor: Edwards Brothers.

- Dormon, J. (1983). *The people called Cajuns: An introduction to an ethnohistory*. Lafayette: Center for Louisiana Studies.
- Dubois, S. (1995). Field methods in four Cajun communities. In A. Valdman (dir.), *French and creole in Louisiana* (à paraître). New York, NY: Plenum Press.
- Dubois, S. et Melançon, M. (1997). Cajun is dead, long live Cajun: Shifting from a linguistic to a cultural community. *Journal of Sociolinguistics*, 1(1), 63-93.
- Dubois, S. et Sankoff, D. (1997). L'absence de flexion dans les emprunts à l'anglais dans le français cadien. In *Actes du congrès de l'Association canadienne pour l'avancement des sciences, Centre international de recherche en bilinguisme* (à paraître). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Dubois, S., Margot, H., Melançon, M. et Veler, T. (1995a). The quality of French spoken in Louisiana. *SECOL Review* 19, 16-39.
- Dubois, S., Gautreaux, W., Melançon, M. et Veler, T. (1995b). *Laissez le français rouler*. Austin, TX: University of Texas.
- Esman, M. (1985). *Henderson*. Louisiana/New York: Cultural adaptation in a Cajun Community/Holt, Rinehart and Winston.
- Faulk, J. (1977). *Cajun French I*. Abbeville, LA: The Cajun Press.
- Giles, H., Bourhis, R. et Taylor, D. (1977). Towards a theory of language in ethnic group relations. In H. Giles (dir.), *Language, ethnicity and intergroup relations* (p. 307-348). Londres: Academic Press.
- Henry, J. (1990). Le français nouveau arrivé? *Gazette de Louisiane*, 1(3), 1-5.
- Labov, W. (1994). *Principles of linguistic change: Internal factors*. Cambridge, NY: Blackwell.
- Landreneau, R. (1989). *The Cajun French Language I*. Atlanta: Chicot.
- Landry, R. et Allard, R. (1990). Contact des langues et développement bilingue: un modèle macroscopique. *Revue canadienne des langues vivantes*, 46, 527-553.
- Landry, R. et Allard, R. (1994). Diglossia, ethnolinguistic vitality and language behavior. *International Journal of the Sociology of Language*, 108, 15-42.
- Landry, R., Allard, R. et Henry, J. (1996). French in South Louisiana: Towards language loss. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 17(5), à paraître.
- Leblanc, R. (1994). A critical survey of recent geographical research on "la Franco-Américanie". In D. Louder (dir.), *Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre* (p. 107-128). Sillery: Les Presses de l'Université Laval.
- Newton, L. (1929). *The americanization of French Louisiana: A study of the process of adjustment between the French and the Anglo-American populations of Louisiana, 1803-1860*. Mémoire non publié. Chicago: University of Chicago.
- Smith, R. (1992). A brief history of the Acadian migration to Louisiana and the development of Cajun English. In A. Martin Scott (dir.), *Cajun vernacular English: Informal English in French Louisiana* (p. 15-21). Lafayette: University of Southwestern Louisiana Press.
- Waddell, E. (1979). La Louisiane française: un poste outre-frontière de l'Amérique française ou un autre pays et une autre culture? *Cahiers de géographie du Québec*, 23(59), 199-216.
- Whatley, R. et Jannise, H. (1978). *Conversational Cajun French I*. Baton Rouge, LA: Louisiana State University.